

ma loc en 1 clic!

j'accède à mon espace

sur : sarthe-habitat.fr



IMMEUBLE COLLECTIF



LOCATAIRE

1. **Cave individuelle** : entretien de la porte et remplacement dispositif de fermeture
2. **Balcon** : débouchage de l'évacuation, nettoyage et démaoussage
3. **Porte et serrure de boîte aux lettres** : entretien et remplacement
4. **Garde-corps** : nettoyage, entretien et vérification des ancrages
5. **Menuiseries** : entretien et remplacement des butées d'arrêt des persiennes



SARTHE HABITAT

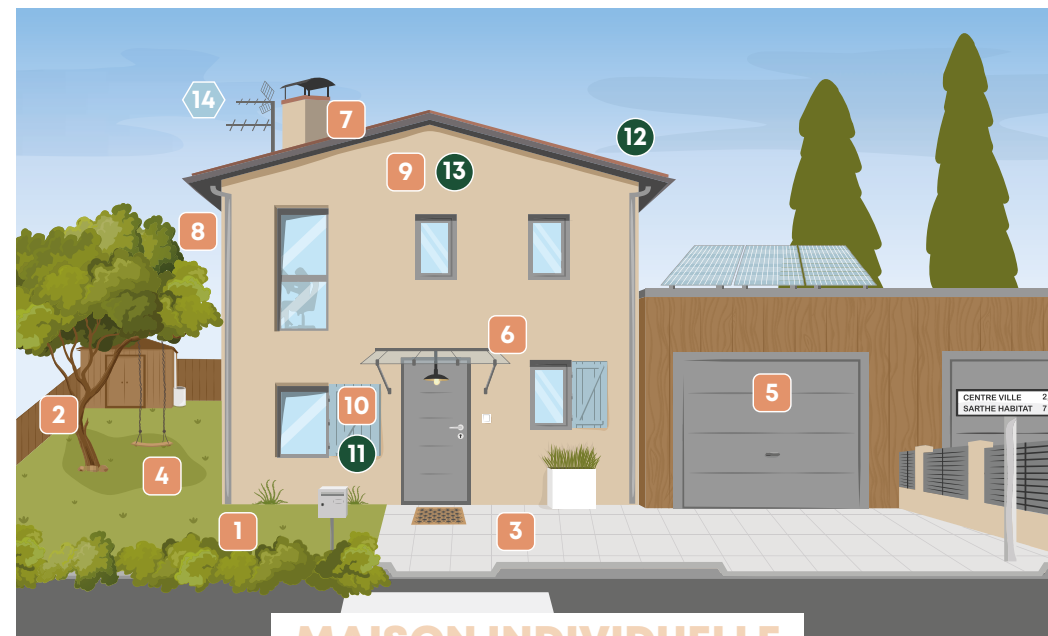
6. **Batterie de boîtes aux lettres** : remplacement
7. **Interphonie extérieure** : contacter Sarthe habitat
8. **Garde-corps** : réparation et vérification des ancrages

ZOOM SUR

Ne pas percer vos menuiseries pour éviter de perdre en étanchéité,

Eviter de surcharger les balcons et d'accrocher des objets sur les garde corps et les bords de fenêtres pour réduire les risques de chute,

Une cave non fermée et encombrée sera vidée à la charge du locataire.



MAISON INDIVIDUELLE



LOCATAIRE

1. **Haies, arbustes et arbres** : taille, élagage et arrosage
2. **Portillons, clôtures, claustras, serrures et poignées** : réparation et maintien en bon état
3. **Terrasse** : nettoyage et entretien
4. **Pelouse** : tonte et arrosage
5. **Porte d'entrée et de garage** : entretien et menues réparations (serrures comprises)
6. **Marquise, auvent** : nettoyage, démaoussage et remplacement des vitres cassées
7. **Cheminée et insert** : ramonage (obligatoire 2 fois par an)
8. **Descente d'eaux pluviales et gouttière** : nettoyage, débouchage et entretien
9. **Façade** : nettoyage et entretien
10. **Volets** : entretien



SARTHE HABITAT

11. **Fenêtres** : remplacement
 12. **Toiture** : entretien et remplacement
 13. **Façade** : ravalement
-  **CONTRAT D'ENTRETIEN**
14. **Antenne** : contacter Sarthe habitat



Sarthe habitat
bailleur & aménageur

L'entretien de votre logement

Qui fait quoi ?



ENTREtenir son logement un devoir pour le locataire

Entretien son logement fait partie de vos obligations en tant que locataire, durant toute la durée du bail.

Pour faciliter l'entretien de certains équipements, Sarthe habitat fait appel à des entreprises spécialisées sous contrat.

Cet outil vous indique quelles sont vos charges et celles de Sarthe habitat selon les codes couleurs suivants :

- Ce qui est à la charge du locataire
- Ce qui est à la charge de Sarthe habitat
- ⬡ Ce qui est inclus dans le contrat d'entretien

Plus d'informations sur maLOC, votre espace en ligne sur sarthe-habitat.fr

DES RÉPARATIONS À VOTRE CHARGE

Toute réparation suite à des dégradations, à l'imprudence ou à la négligence **sera exclusivement à votre charge**. Les travaux vous seront facturés en cas de non remise en état.

En cas de dégradations, suite à une intervention des pompiers ou des forces de l'ordre, les réparations sont à la charge du locataire.

Ce document s'appuie sur les décrets n°87-712 et n°87-713 du 26 août 1987 et les articles 7 et 23 de la loi 89-462 du 6 juillet 1989 relatifs aux réparations locatives et aux charges récupérables.

LES TRAVAUX DANS LE LOGEMENT

Avant toute transformation intérieure ou extérieure du logement, informez Sarthe habitat par une demande écrite à destination de votre agence de référence et attendez l'autorisation avant d'intervenir.

Dans le cas contraire, Sarthe habitat peut vous demander la remise en état du logement à vos frais.

Attention : votre logement est susceptible de contenir de l'amiante si sa date de construction est antérieure à 1997. Lors de vos petits travaux, se référer à la fiche « conseil » qui vous a été donnée lors de la signature de votre contrat.

NOS ÉQUIPES À VOS CÔTÉS

Le correspondant de site est votre interlocuteur privilégié pour répondre à vos questions.

Notre centre de contacts est à votre écoute du lundi au vendredi du 8h30 à 17h30 :

02 43 43 72 72

En cas d'urgence, un service d'astreinte est disponible à partir de 17h30, le week-end et les jours fériés :

02 43 24 97 97



ENTRÉE, SALON, SÉJOUR

LOCATAIRE

- Stores, fenêtres, lames de volet roulant, manivelles et cardans :** nettoyage et graissage
- Vitres :** remplacement
- Convecteur électrique :** nettoyage, ne rien poser dessus
- Sol :** nettoyage et entretien
- Portes intérieures, portes de placard :** entretien et réparation
- Gonds :** graissage
- Fusibles et coupe circuit :** remplacement

- Clés et badges :** remplacement

- Interphone intérieur :** maintien en état de fonctionnement

- Serrures, verrous et poignées :** graissage et remplacement

- Détecteur de fumée :** nettoyage, réparation et remplacement

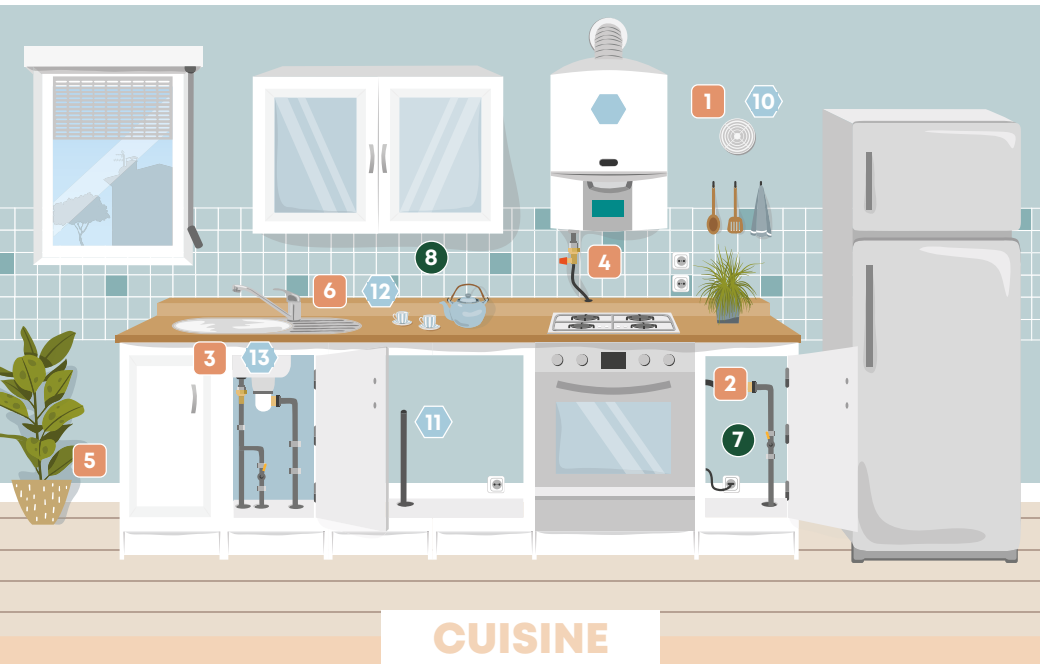
- Petits travaux peinture, papier :** maintien en état et remplacement
- Ampoules, douilles et lustre :** réparation et remplacement

SARTHE HABITAT

- Porte d'entrée du logement** (si dysfonctionnement) : remplacement
- Antenne collective d'immeuble** (sauf réseau câblé)
- Interphone** (si dysfonctionnement) : contacter Sarthe habitat

CONTRAT D'ENTRETIEN

- Robinet thermostatique :** contacter Sarthe habitat



CUISINE

LOCATAIRE

- Grilles de ventilation :** entretien, ne pas boucher et nettoyer une fois par mois
- Flexible de raccordement à la gazinière :** remplacement
- Canalisations et siphons :** entretien, débouchage et vidange
- Vanne d'arrêt gaz chaudière :** contacter Sarthe habitat
- Plinthes :** entretien et réparation
- Robinetterie :** nettoyage et détartrage

SARTHE HABITAT

- Coupure gaz :** contacter Sarthe habitat (En cas de suspicion de fuite de gaz, fermer le robinet de gaz)

- Faïences :** remplacement (tout perçage de la faïence sera considéré comme de la dégradation et vous sera facturé)

CONTRAT D'ENTRETIEN

- Chaque-eau gaz et chaudière :** Vous êtes contacté une fois par an par notre prestataire pour réaliser l'entretien de votre chaque-eau (obligatoire)
- Grille de ventilation ou ventilation VMC :** entretien et réparation
- Joint sur tuyaux d'évacuation et d'alimentation :** remplacement
- Robinetterie :** remplacement et réparation
- Siphon et vidage :** entretien et réparation



SALLE DE BAIN

LOCATAIRE

- Grilles de ventilation :** entretien, ne pas boucher et nettoyer une fois par mois
- Kit de douche, flexible :** entretien et remplacement
- Rideau, tringle et pare-douche :** entretien et remplacement
- Baignoire, bac de douche, canalisations et siphons :** nettoyage et débouchage
- Groupe de sécurité de la chaudière :** Contrôler le bon fonctionnement et vérifier qu'il n'y a pas de fuite continu
- WC bouché :** nettoyage, débouchage et détartrage
- Robinetterie :** nettoyage et détartrage

SARTHE HABITAT

- Faïences :** remplacement (tout perçage de la faïence sera considéré comme de la dégradation et vous sera facturé)

CONTRAT D'ENTRETIEN

- Robinetterie, vidage, siphon, joints acrylique de douche ou de baignoire :** réparation et remplacement
- Mécanisme de chasse d'eau, robinet d'arrêt, pipe WC et joints acrylique :** réparation et remplacement
- Ballon électrique :** entretien et réparation
- Groupe de sécurité :** entretien et réparation
- Robinetterie :** remplacement et réparation